

**LÉVEILLÉ, J. R. (2001) *The Setting Lake Sun*,
Winnipeg, Signature Editions, 92 p. (164 par.)
(traduction de Susan Elizabeth Stewart)
[ISBN: 0-921833-77-6]**

La traduction est d'abord un acte d'interprétation, suivi de la production d'un texte à la fois équivalent au texte de départ et unique, porteur des manifestations du pouvoir de création du traducteur. Voilà l'exercice auquel s'est prêtée Susan Elizabeth Stewart, qui a traduit le roman de J. Roger Léveillé intitulé *Le soleil du lac qui se couche*. Sa traduction, *The Setting Lake Sun*, est en effet le roman de Roger Léveillé réécrit dans un code linguistique différent, avec l'actualisation des choix qu'a fait la traductrice. C'est ce pouvoir décisionnel du traducteur qui fait de son texte une création à la fois tributaire du texte de départ et indépendante de celui-ci. Dans l'œuvre de Susan Elizabeth Stewart, la création adopte en effet plusieurs formes. Nous nous attacherons à trois d'entre elles.

Dans un premier temps, Susan Elizabeth Stewart se sera appliquée à réorganiser – ou à rétablir – la chronologie des événements en déplaçant des chapitres entiers du texte de départ. Ce faisant, elle aura dû ajuster certaines des marques temporelles de ces passages ou de passages connexes en fonction des changements apportés au texte. Prenons, par exemple, le chapitre 63 du texte de Roger Léveillé, racontant la découverte qu'Angèle a faite du *sushi* en compagnie d'Ueno. Dans le texte français, le souvenir de cette anecdote, relaté comme une expérience isolée, un fait détaché de la trame du récit et extirpé de son propre contexte, aura été rappelé à l'esprit de la narratrice par «la beauté et la simplicité» d'un bocal de poisson rouge. En déplaçant ce chapitre et en l'insérant, avec les chapitres 53, 54 et 99, entre les chapitres 89 et 90, la traductrice aura rassemblé les circonstances entourant l'événement et parsemées çà et là dans le roman pour lui redonner son contexte et en faire un tout cohérent et logique. L'anecdote ayant été réintégrée dans une suite logique d'événements, la traductrice se sera permis de supprimer du même coup l'allusion à la beauté du bocal, n'ayant désormais plus besoin de justifier l'apparition d'un tel souvenir dans l'esprit de la narratrice. En somme, la traductrice aura reconstitué le casse-tête des événements d'une journée dans la

vie de la narratrice, en reconstruisant l'ordre chronologique des moments saillants de la relation d'Angèle avec Ueno Takami.

Par ailleurs, à moindre échelle, la traductrice se sera permis de déplacer une ou plusieurs phrases à l'intérieur d'un même chapitre, ou entre des chapitres connexes, en plus de modifier la division de certains d'entre eux. Prenons, à titre d'exemple, les deux premières phrases du chapitre 29 du texte français, déplacées à la fin du même chapitre dans le texte anglais, ou encore le chapitre 111 du texte d'origine, transformé en deux chapitres par la traductrice. Par ces modifications au texte de Roger Léveillé, la traductrice aura ici moins tenté de rétablir la chronologie des événements que de restituer le déroulement logique des idées en réunissant des phrases que l'auteur avait à l'origine entrecoupées de commentaires ou d'observations diverses.

Ces «glissements» du texte de départ constituent certainement autant de manifestations du pouvoir créateur de la traductrice. Car le rétablissement de la chronologie suppose en effet l'attribution d'un sens nouveau au texte par la réorganisation du mécanisme de réflexion de la protagoniste – et narratrice – du récit, donnant lieu à une réécriture du roman. On subvertit un «effet» voulu par l'auteur et empreint de signification: celle de la pensée et de la réflexion spontanée. La protagoniste de Roger Léveillé raconte les événements à mesure qu'elle se les remémore; celle de la traductrice rassemble ses pensées avant de les exprimer. La traductrice supprime donc l'illusion du souvenir fragmentaire naturellement actualisé dans des anecdotes ponctuelles pour laisser place à un récit suivi et ordonné. Le choix effectué par la traductrice de déroger du texte de Roger Léveillé se traduit donc par un acte de création de sa part.

Dans un troisième temps, Susan Elizabeth Stewart manifesterà son pouvoir créateur en ajoutant notamment des termes de façon à apporter davantage de précision au texte et ne rien laisser à l'interprétation du lecteur. Ce fait est particulièrement remarquable dans les dialogues où, chez Roger Léveillé, certaines marques de ponctuation constituent des répliques en elles-mêmes, et où la traductrice aura

transformé ces silences évocateurs en commentaires articulés. En voici deux exemples:

chapitre 159

- Oh! tu sais, à mon âge, avec ma condition physique, je ne crois pas qu'il y ait suffisamment de mouches à feu pour franchir le barrage des bouddhas.	"Well, you know, at my age, given my physical condition, I don't think there are enough fireflies to make it across Buddhas.
--	--

- ...	I didn't know what to say.
-------	----------------------------

- Mais si tu as des craintes... [...]	"But if you're afraid..."
--	---------------------------

chapitre 163

- Ce n'est pas de l'enfant dont je parle, mais de toi.	"I'm not talking about the child, I'm talking about you."
--	---

- ?	I was non-plussed.
-----	--------------------

- Je vais te raconter une histoire. [...]	"Let me tell you a story, [...]"
--	----------------------------------

En traduisant au moyen de mots ce que, dans les dialogues, l'auteur a préféré laisser entendre au lecteur, la traductrice a tenté de saisir et de rétablir le non-dit, le non-défini, c'est-à-dire l'émotion. La ponctuation véhicule en effet en elle-même un message. Elle est l'expression d'un état ou d'une émotion de l'interlocuteur ou de l'instance qui reçoit le message, expression d'ailleurs impossible à cerner entièrement. Comment traduire par des mots un silence représenté par des points de suspension, ou la consternation exprimée dans un point d'interrogation, sans amputer l'émotion du moment d'un peu de sa portée, du poids de sa signification? Le traducteur ne saurait rendre au moyen de mots toute la charge sémantique de ces seules marques de ponctuation. Encore une fois, voilà une manifestation du pouvoir interprétatif du traducteur donnant lieu à un acte de création. Car l'interprétation du traducteur, toute légitime soit-elle, ne signifie pas qu'elle constitue l'interprétation qu'il faille donner au texte. Seul l'auteur la connaît, et encore...

Annie Bray
Université d'Ottawa